



Confstel ARS - Covid19

5 janvier 2021, 11h30

Relevé de notes URIOPSS

Bertrand PRUDHOMMEAUX, ARS :

Point de situation en France : La situation reste évolutive ; constat de variations d'incidence qui sont quotidiennes d'un territoire à l'autre, avec une tendance à la hausse des cas par jour : 15 000 à 16 000 cas avérés par jour. Taux d'incidence moyen : 140 cas / 100000 habitants, très variable d'un territoire à l'autre (jusqu'à 300 sur certains départements, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis longtemps).

Taux de dépistage en baisse et taux de positivité en hausse.

Concernant les hospitalisations (au niveau national) : tendance à la hausse (légère) - sur les flux d'admission du moins.

Concernant le nombre de décès : courbe qui s'incurve à nouveau (augmentation).

En Occitanie : Constat assez proche du national. Indicateurs virologiques : niveaux d'incidence qui dépassent les 100 cas / 100000 habitants en Occitanie (108 exactement). Entre 66 (Tarn et Garonne) et 184 (Hautes-Pyrénées) / 100000 habitants. Taux de positivité moyen : 4,4% (entre 3 et 7%). Recours aux soins : stables par rapport à la semaine dernière mais en augmentation, contrairement aux précédentes semaines. Prudence car « effet fêtes ». 1 248 hospitalisations (+30 par rapport à la semaine dernière) ; 176 hospitalisations en soins critiques (stable / semaine dernière mais on était redescendu à 161 au 1^{er} janvier) ; 590 hospitalisations conventionnelles. Réanimation : 632 lits ouverts, taux d'occupation de 82% (augmentation / semaine dernière) ; taux de patients Covid+ : 22% (stable). Points de vigilance : Gard, Lozère, Hautes-Pyrénées, Tarn. Flux d'hospitalisations : admission : 325 hospitalisations conventionnelles sur les 7 derniers jours (280 les 7 précédents) ; 56 hospitalisations soins critiques sur les 7 derniers jours (72 les 7 précédents). Pas de saturation, mais des indicateurs à suivre de près dans les jours à venir. On pourrait commencer à préfigurer, au vu des derniers chiffres, une reprise de ces indicateurs de recours aux soins.

Vaccination. Schéma général de coexistence de 2 flux logistiques : flux B (établissements supports de GHT, livrés par Pfizer), flux A (tout le reste, qui s'appuie sur les pharmacies d'officine, avec le soutien de plateformes nationales, avec des flux entre ces plateformes de grossistes et les PUI). Phase pilote : tous les 57 établissements pré-identifiés seront exceptionnellement approvisionnés *via* le flux B (puis retour à la « normale » : ce soutien du flux A par le flux B est exceptionnel et ne correspond qu'à la phase pilote).

Description des priorités de vaccination : Professionnels de santé de + de 50 ans ou présentant des comorbidités les rendant vulnérables. Acception du terme « professionnels de santé » entendue très largement (sanitaire et médico-social en contact avec le public). Pour déclencher dès que possible cette vaccination, il a été demandé par le ministre aux établissements supports de GHT d'organiser des centres de vaccination. 1 adossé au GHT et, à terme, 1 ou 2 autres dans le département, pour limiter les déplacements. Il faut injecter toutes les doses, ne pas garder la moitié des stocks pour anticiper la seconde injection ; il y aura de nouveaux stocks débloqués pour la seconde injection. Le SI « vaccin Covid » est actif depuis hier (connexion *via* la carte des professionnels de santé). Les établissements sont en train d'être livrés. C'est déjà le cas pour CHU Montpellier et CH Perpignan.

Dans les établissements de santé privés, 2 options se présentent :

1.- Si l'établissement support de GHT est à proximité : les professionnels de santé de l'établissement privé se rendent au centre de vaccination de l'établissement support.

2.- Si déplacement impossible, l'établissement support livre une quantité de doses, appréciée à l'avance par les équipes de l'établissement non support, pour que la vaccination s'organise en interne. Il faut identifier la meilleure méthode sur le territoire.
